

wipo/grtkf/ic/47/INF/2 Rev.

ORIGINAL : anglais

DATE : 30 mai 2023

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Quarante‑septième session**

**Genève, 5 – 9 juin 2023**

Résumé succinct des documents

*Document établi par le Secrétariat*

## Documents de travail pour la quarante‑septième session

1. On trouvera ci‑après un résumé succinct des documents établis pour la quarante‑septième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci‑après dénommé “comité” ou “IGC”) au 30 mai 2023. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page suivante : <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=75419>.

### WIPO/GRTKF/IC/47/1 Prov.3 : Projet d’ordre du jour de la quarante‑septième session

1. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité pour adoption.

### WIPO/GRTKF/IC/47/2 : Accréditation de certaines organisations

1. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des trois organisations ayant demandé au comité à être accréditées en qualité d’observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

### WIPO/GRTKF/IC/47/3 : Participation des communautés autochtones et locales : Fonds de contributions volontaires

1. En 2005, l’Assemblée générale de l’OMPI a créé un “Fonds de contributions volontaires de l’OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées”. Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l’Assemblée générale de l’OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du Fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit Fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d’information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l’objet du document WIPO/GRTKF/IC/47/INF/4 diffusé parallèlement.

### WIPO/GRTKF/IC/47/4 : La protection des savoirs traditionnels : projets d’articles

1. À sa quarante‑sixième session, tenue du 27 février au 3 mars 2023, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/46/4, un nouveau texte intitulé “La protection des savoirs traditionnels : projets d’articles – Version révisée des facilitateurs”. Le comité a décidé que ce texte, tel qu’il se présentait le 3 mars 2023 à la clôture du point de l’ordre du jour intitulé “Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles”, serait transmis à la quarante‑septième session du comité, conformément au mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023 et au programme de travail pour 2023. Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

### WIPO/GRTKF/IC/47/5 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d’articles

1. À sa quarante‑sixième session, tenue du 27 février au 3 mars 2023, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/46/5, un nouveau texte intitulé “La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d’articles – Version révisée des facilitateurs”. Le comité a décidé que ce texte, tel qu’il se présentait le 3 mars 2023 à la clôture du point de l’ordre du jour intitulé “Savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles”, serait transmis à la quarante‑septième session du comité, conformément au mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023 et au programme de travail pour 2023. Ce document a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

### WIPO/GRTKF/IC/47/6 : Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques

1. À sa quarante‑troisième session, qui s’est tenue du 30 mai au 3 juin 2022, le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/43/4, un nouveau document intitulé “Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques Rev.2”. Toutefois, les États membres ne sont pas parvenus à un consensus sur la présentation de la deuxième révision à la quarante‑septième session du comité. Il a été décidé de transmettre le texte figurant dans l’annexe du document WIPO/GRTKF/IC/43/4 à la quarante‑septième session, conformément au mandat du comité pour l’exercice biennal 2022‑2023. Le document WIPO/GRTKF/IC/47/6 a été établi pour la présente session conformément à cette décision.

### WIPO/GRTKF/IC/47/7 : Texte du président sur le Projet d’instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

1. En avril 2019, M. Ian Goss, président de l’IGC pour l’exercice biennal 2018‑2019, a établi le texte d’un projet d’instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques pour examen par le comité. À sa quarantième session, le comité a décidé d’inclure ce texte dans les documents de travail du comité en tant que texte du président. Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/42/5 a été établi pour la quarante‑deuxième session du comité. Le même document a été rediffusé pour la quarante‑troisième session et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/47/7 pour la présente session.

### WIPO/GRTKF/IC/47/8 : La protection des savoirs traditionnels : projet actualisé d’analyse des lacunes

1. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, l’IGC a décidé que le Secrétariat de l’OMPI, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l’IGC, un projet d’analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat d’“actualiser les analyses des lacunes réalisées en 2008 sur les régimes de protection existants relatifs aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles”. Le document WIPO/GRTKF/IC/37/6 a été établi pour la trente‑septième session du comité conformément à cette décision. Le même document a été rediffusé pour les trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième, quarante‑quatrième, quarante‑cinquième et quarante‑sixième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/47/8 pour la présente session.

### WIPO/GRTKF/IC/47/9 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projet actualisé d’analyse des lacunes

1. À sa douzième session, tenue à Genève du 25 au 29 février 2008, l’IGC a décidé que le Secrétariat de l’OMPI, en tenant compte des travaux préalables du comité, élaborerait, comme document de travail pour la treizième session de l’IGC, un projet d’analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat d’“actualiser les analyses des lacunes réalisées en 2008 sur les régimes de protection existants relatifs aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles”. Le document WIPO/GRTKF/IC/37/7 a été établi pour la trente‑septième session du comité conformément à cette décision. Le même document a été rediffusé pour les trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième, quarante‑quatrième, quarante‑cinquième et quarante‑sixième sessions et est diffusé de nouveau sous la cote WIPO/GRTKF/IC/47/9 pour la présente session.

### WIPO/GRTKF/IC/47/10 : Rapport sur la compilation de données relatives aux bases de données sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

1. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat de “produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d’éventuelles lacunes”. Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/5 a été établi pour la trente‑cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente‑sixième, trente‑septième, trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième, quarante‑deuxième, quarante‑troisième, quarante‑quatrième, quarante‑cinquième et quarante‑sixième sessions du comité. Le même document a été établi sous la cote WIPO/GRTKF/IC/47/10.

### WIPO/GRTKF/IC/47/11 : Rapport sur la compilation de données relatives aux régimes de divulgation concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels qui y sont associés

1. En 2017, l’Assemblée générale de l’OMPI a prié le Secrétariat de “produire un ou plusieurs rapports rassemblant les études réalisées ou actualisées ainsi que toute proposition ou autre matériel relatif aux outils et activités concernant les bases de données et les régimes de divulgation existants relatifs aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels qui y sont associés, afin de recenser d’éventuelles lacunes”. Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/35/6 a été établi pour la trente‑cinquième session du comité et les mêmes documents, assortis de quelques mises à jour, ont été établis pour les trente‑sixième, trente‑septième, trente‑huitième, trente‑neuvième, quarantième, quarante‑deuxième, quarante‑troisième, quarante‑quatrième, quarante‑cinquième et quarante‑sixième sessions du comité. Le même document est rediffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/47/11.

### WIPO/GRTKF/IC/47/12 : Principes juridiques liés à un instrument juridique

1. À sa quarante‑cinquième session, le comité “a prié le Secrétariat, pour la quarante‑septième session de l’IGC, d’actualiser et de simplifier certains documents datant des premières années de l’IGC sur des sujets tels que les approches fondées sur les droits et celles fondées sur les mesures, les interactions entre instruments nationaux et internationaux, les différences entre les normes minimales et les normes maximales et les formes juridiques possibles des instruments internationaux”. Conformément à cette décision, le document WIPO/GRTKF/IC/46/10 a été établi pour la quarante‑sixième session du comité. Le même document est rediffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/47/12.

### WIPO/GRTKF/IC/47/13 : Rapport sur les activités virtuelles décidées par la quarante‑troisième session du comité

1. À sa quarante‑troisième session, le comité “a décidé que le Secrétariat devrait organiser d’autres réunions ad hoc virtuelles d’experts sur d’éventuelles exigences de divulgation, et un séminaire virtuel ou d’autres réunions techniques virtuelles sur les systèmes d’information, les registres et les bases de données sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles avant la quarante‑septième session du comité, et fournir des rapports écrits sur ces réunions au comité. […] En ce qui concerne les systèmes d’information, les registres et les bases de données sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, le Secrétariat est invité à publier une enquête en ligne à laquelle les États membres et les observateurs accrédités pourraient répondre, s’ils le souhaitent.” Conformément à ces décisions, ce document contient un rapport factuel sur ces trois activités virtuelles.

### WIPO/GRTKF/IC/47/14 : La protection des savoirs traditionnels : projets d’articles

1. Dans l’attente des travaux du comité à sa quarante‑septième session, et sous réserve des décisions qui pourraient être prises par le comité au titre du point 5 de l’ordre du jour, ce document sera le texte sur les savoirs traditionnels élaboré par le comité à sa quarante‑septième session. Il sera mis à la disposition du comité pour faire le point sur les progrès accomplis conformément à son mandat pour 2022/2023 et au programme de travail pour 2023.

### WIPO/GRTKF/IC/47/15 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d’articles

1. Dans l’attente des travaux du comité à sa quarante‑septième session, et sous réserve des décisions qui pourraient être prises par le comité au titre du point 5 de l’ordre du jour, ce document sera le texte sur les expressions culturelles traditionnelles élaboré par le comité à sa quarante‑septième session. Il sera mis à la disposition du comité pour faire le point sur les progrès accomplis conformément à son mandat pour 2022/2023 et au programme de travail pour 2023.

### WIPO/GRTKF/IC/47/16 : Rapport sur le Colloque international sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les ressources génétiques

1. La délégation de la Chine a présenté ce document, qui contient le rapport du Colloque international sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les ressources génétiques tenu les 28 et 29 novembre 2022 et organisé conjointement par l’Administration nationale chinoise de la propriété intellectuelle et l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

### WIPO/GRTKF/IC/47/17 : Recommandation commune concernant l’utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels qui y sont associés

1. À la vingt‑troisième session de l’IGC tenue en février 2013, une recommandation commune concernant l’utilisation de bases de données pour la protection défensive des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques a été présentée par les délégations du Canada, des États‑Unis d’Amérique, du Japon et de la République de Corée. Cette proposition est contenue dans le document WIPO/GRTKF/IC/23/7. Les délégations du Japon, de la République de Corée et des États‑Unis d’Amérique ont présenté de nouveau cette recommandation commune, assortie de quelques mises à jour, en tant que document de travail pour la présente session.

### WIPO/GRTKF/IC/47/18 : Expressions culturelles traditionnelles : Document de réflexion

1. À la trente‑troisième session de l’IGC tenue en février 2017, un document de réflexion concernant les expressions culturelles traditionnelles a été présenté par la délégation des États‑Unis d’Amérique. Ce document de réflexion figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/33/5. La délégation des États‑Unis d’Amérique a présenté une nouvelle fois ce document de réflexion, assorti de quelques mises à jour, en tant que document de travail à la quarantième session, et a présenté une nouvelle fois ce document de réflexion pour la présente session.

### WIPO/GRTKF/IC/47/19 : Trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d’une protection et ceux qu’il n’est pas prévu de protéger

1. À la trente‑deuxième session de l’IGC, tenue en novembre 2016, un document visant à trouver des exemples de savoirs traditionnels pour favoriser le débat sur les objets qui devraient bénéficier d’une protection et ceux qu’il n’est pas prévu de protéger a été présenté par la délégation des États‑Unis d’Amérique. Cette communication figure dans le document WIPO/GRTKF/IC/32/10. La délégation a présenté de nouveau ce document en tant que document de travail pour la présente session.

### WIPO/GRTKF/IC/47/20 : Mise à jour de la liste des organisations non gouvernementales admises en qualité d’observatrices ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

1. À sa quarante‑cinquième session, le comité a approuvé l’approche exposée dans le document WIPO/GRTKF/IC/45/2 intitulé “Mise à jour de la liste des organisations non gouvernementales admises en qualité d’observatrices ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.” Le document WIPO/GRTKF/IC/47/20 présente les résultats du processus de mise à jour de la liste des observateurs ad hoc auprès de l’IGC.

### WIPO/GRTKF/IC/47/21 : Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques

1. À la vingtième session de l’IGC, tenue en février 2012, les délégations du Canada, des États‑Unis d’Amérique, du Japon, de la Norvège et de la République de Corée ont présenté une “Recommandation commune concernant les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques”. Celle‑ci figurait dans le document WIPO/GRTKF/IC/20/9 Rev. Les délégations des États‑Unis d’Amérique, du Japon et de la République de Corée ont présenté de nouveau cette recommandation commune en tant que document de travail pour la présente session.

## Documents d’information pour la quarante‑septième session

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/1 : Liste des participants

1. Une liste provisoire des participants sera distribuée à la quarante‑septième session du comité.

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/2 Rev. : Résumé succinct des documents

1. Ce document a été établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/3 Rev. : Projet de programme pour la quarante‑septième session

1. Conformément à la demande du comité à sa dixième session, ce document contient une proposition de programme et définit le temps qui pourrait être alloué à chaque point de l’ordre du jour. Ce projet de programme n’est présenté qu’à titre indicatif : l’organisation effective du travail du comité sera décidée par la présidente et par les membres conformément au règlement intérieur.

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d’information sur les contributions et les demandes d’assistance

1. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l’annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l’Assemblée générale à sa trente‑deuxième session, puis adopté en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l’assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/5 : Note d’information à l’intention du Groupe d’experts des communautés autochtones et locales

1. À la suite d’une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session suivante du comité a débuté par une réunion présidée par un membre d’une communauté autochtone. Le groupe d’experts s’est réuni au début des 38 sessions précédentes du comité. À chaque occasion, des représentants de peuples autochtones et de communautés locales ont présenté des exposés sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ce document indique les modalités pratiques qu’il est proposé de mettre en œuvre pour la réunion du groupe d’experts à la quarante‑septième session du comité.

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/7 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle, aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

1. À sa dix‑neuvième session, “le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles”), WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux savoirs traditionnels”) et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 (intitulé “Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques”), à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire unifié sous la forme d’un document d’information à la prochaine session du comité”. Ce document est diffusé sous sa forme actuelle de glossaire unifié pour la présente session.

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/8 : Actualisation de l’étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle soulevées dans les projets d’instruments de l’OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles du point de vue des droits des peuples autochtones

1. À sa quarantième session, le comité a prié le Secrétariat, dans la limite des ressources disponibles, de charger un expert autochtone d’actualiser l’“Étude technique des principales questions relatives à la propriété intellectuelle dans les projets d’instruments de l’OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles” (ci‑après dénommée l’“étude technique”), soumise au comité en tant que document d’information lors de la vingt‑neuvième session du comité. Mme Neva Collings, directrice du conseil d’administration du NSW Aboriginal Housing Office, Department of Family and Community Services (Australie), et M. Elifuraha Laltaika, maître de conférences et directeur de la recherche à l’Université Tumaini de Makumira (République‑Unie de Tanzanie) ont été chargés de mettre à jour l’étude technique. Ce document offre une version actualisée de l’étude technique.

### WIPO/GRTKF/IC/47/INF/9 : Rapport de l’atelier d’experts des communautés autochtones sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

1. L’*Atelier d’experts des communautés autochtones sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques*, *aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles* s’est tenu du 22 au 24 février 2023 à Genève (Suisse). Les experts ont recensé et examiné les principales questions juridiques, politiques et techniques et ont formulé des observations sur ces questions essentielles, ainsi que des propositions de texte spécifiques, le cas échéant. Ce document rend compte des discussions tenues lors de l’atelier.

[Fin du document]